

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CD635

présenté par

Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES

-----

### ARTICLE 2

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« 5° D'accroître le nombre de formateurs et d'enseignants de la formation professionnelle publique aux métiers de l'agriculture, de la forêt, de la nature et des territoires. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif d'accroître le nombre de personnes formées aux métiers de l'agriculture nécessite de renforcer les effectifs de formateurs et d'enseignement de la formation professionnelle publique de ces secteurs. Tel est l'objet du présent amendement.